

COMITE DIRECTEUR DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU PAYSAGE (CDCPP)

CDCPP (2012) 49

24 août 2012

1^{er} réunion du Bureau
Paris, 20-21 septembre 2012

Bureau du Conseil de l'Europe
55 Avenue Kléber, 75016 Paris

Examen de la politique culturelle – Etat d'avancement 2012

DOCUMENT POUR DISCUSSION ET DECISION

Projet de décision

Le Bureau :

- **prend** note des progrès accomplis dans l'examen des politiques culturelles de la Turquie et de la Fédération de Russie ainsi que de l'achèvement imminent des exercices et remercie les autorités et les experts concernés de s'être engagés dans une analyse approfondie de leur politique ;
- **se félicite** du prochain examen thématique ciblé sur le thème des partenariats public-privé dans le domaine de la culture, notamment les industries culturelles, et invite les membres du CDCPP à envisager de soutenir ces recherches par des contributions volontaires ;
- **invite** les membres du CDCPP à participer à un examen de la politique culturelle du Conseil de l'Europe adapté aux besoins et aux domaines d'intérêts spécifiques.

CONTEXTE

Examen de la politique culturelle de la Turquie

L'examen de la politique culturelle de la Turquie a débuté en 2009 ; le groupe d'experts du Conseil de l'Europe s'est rendu dans le pays à l'automne 2009 (Ankara, Istanbul) et au printemps 2012 (Istanbul, Mardin, Diyarbakir, Izmir et Trabzon). La version définitive du rapport général national a été disponible en mai 2012. Le groupe d'experts a commencé à rédiger un rapport indépendant d'après ce rapport riche en informations et les deux visites d'experts ainsi que les nombreux échanges qui ont eu lieu au fil du temps avec des représentants des pouvoirs publics, du secteur de la culture, de la société civile et des milieux universitaires.

Examen de la politique culture de la Fédération de Russie

La Fédération de Russie est le premier Etat membre du Conseil de l'Europe à s'engager dans une deuxième série d'examens de sa politique culturelle depuis le premier exercice achevé en 1996. Le nouveau projet privilégie une approche thématique et régionale. Les thèmes retenus sont les suivants : *diversité, cohésion et valeur sociale de la culture ; infrastructure pour la culture ; production culturelle contemporaine et industries culturelles* et les régions étudiées sont celles d'Oulianovsk, de Mari-El et d'Omsk. Pour donner suite à plusieurs réunions de travail et visites dans ces régions en 2011 et 2012, l'équipe d'experts, qui compte des chercheurs nationaux et internationaux, élabore actuellement un rapport d'examen conjoint.

Examen de la politique culturelle centré sur les partenariats public-privé dans le domaine culturel

Des appels de fonds sont lancés aux fins d'un examen parallèle de la politique culturelle sur le thème des partenariats public-privé-civil dans le domaine de la culture, y compris les industries culturelles, dans des pays de la région de l'IEVP, à savoir l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, la Moldova et l'Ukraine. Ce projet contribuera à promouvoir une gouvernance moderne du secteur public et aidera au renforcement des capacités institutionnelles et non institutionnelles pour l'élaboration de politiques et de stratégies culturelles. En période de crise économique, les stratégies relatives aux partenariats public-privé dans la culture présenteront aussi un intérêt pour d'autres Etats membres.

PROCHAINES ETAPES

Examen de la politique culturelle de la Turquie

Le rapport des experts indépendants sera achevé d'ici à décembre 2012 et la publication des rapports du pays des experts sera préparée pour que les résultats de l'examen soient présentés au CDCPP à sa session plénière de 2013.

Examen de la politique culturelle de la Fédération de Russie

L'examen de la politique culturelle s'achèvera au début du printemps de 2013 avec la publication du rapport d'examen conjoint. Les points de vue recueillis lors du processus d'examen nourriront les débats de la Conférence des ministres de la Culture que la Fédération de Russie accueillera au printemps de 2013.

Examen de la politique culturelle centré sur les partenariats public-privé dans le domaine culturel

Dès que des ressources auront été obtenues, si tout va bien d'ici à l'automne 2012, il sera possible de procéder à l'examen parallèle qui durera 18 mois et dont les résultats pourraient être présentés au printemps de 2014. Le projet sera exécuté par des groupes où seront représentées les diverses parties concernées : administration publique, secteur privé/entreprises et société civile.

Examen de la politique culturelle – une possibilité offerte à tous les Etats membres

La politique culturelle de 30 Etats membres du Conseil de l'Europe a été examinée et plusieurs pays se sont lancés dans des études sectorielles ou transversales. L'analyse, l'échange et le transfert de connaissances avec des experts européens indépendants de haut niveau se sont révélés utiles aux pays participant au programme. Les Etats membres pourraient envisager de se lancer dans un examen ciblé de deuxième génération lorsqu'ils font face à des problèmes et à des objectifs politiques très préoccupants.